



UNE TERRE POUR NOS ENFANTS

Mairie - Sauveterre de Béarn - 64390

salmotierra-salvatierra@gmail.com

salmotierra-salvatierra.com

Nous sommes engagés dans la défense et la restauration de la biodiversité.

Notre action pour préserver l'environnement du bassin de l'Adour et plus particulièrement celui du Gave d'Oloron se concrétise dans des projets conjoints avec nos partenaires des SEPANSO, de l'APQV, de l'ACCOB, mais aussi d'associations agricoles vertueuses dans leurs pratiques et soucieuses de défendre un patrimoine foncier exceptionnel de qualité.

Face à la collusion manifeste d'intérêts politiques et industriels bénéficiant du soutien des représentants de l'état, nous avons engagé une action juridique devant le T.A. de PAU, pour nous opposer et faire interdire l'exploitation d'une carrière dans la plaine alluviale de Caresse Cassaber.

Les documents en annexe de cette intro, vous donnerons tous les détails du suivi de notre action commencée en 2015 (cf. dossier Environnement) et de ses enjeux.

Pour permettre aux établissements DANIEL d'exploiter une carrière à CARRESSE CASSABER, nos élus pour le moins très prévenants et pour certains écologiquement auto labellisés, ont débloqué des fonds (2 M€) pour renforcer le pont de Auterive et autoriser le passage de camions de 40 tonnes qui l'utilisaient déjà alors qu'il n'était pas aux normes et se proposent sous prétexte d'amélioration de la circulation et pour le bien commun, d'investir 17 M€ pour un échangeur bizarrement conçu, dont personne n'a réellement besoin.

Nous avons pu parcourir la plaine alluviale de CARRESSE CASSABER. L'emprise de la carrière est énorme, elle forme un patchwork au plus près du gave d'Oloron et des digues. Le cheminement prévu pour les 90 camions/jour est kafkaïen. Zig-Zag entre les cultures, pas de visibilité dans les plantations de kiwis, danger en cas de croisement avec les engins agricoles et à terme des conflits inévitables d'usage !

Ne parlons pas des risques en cas de crues !

- Les dégâts sur les cultures environnantes, conséquence de la surélévation des pistes d'accès et leur renforcement induisant des effets de polders,
- La fragilisation des digues et leur ravinement,
- Les embâcles provoqués par les matériaux d'extraction exposés à la déferlante des crues.

Pour conclure, rappelons que dans notre demande de création d'un conservatoire nature des berges du Gave d'Oloron, nous avions chiffrer à 20 M€ ce projet d'acquisition et d'aménagement. Il nous avait été répondu que nous étions irréalistes dans nos demandes, utopistes au regard de l'état des finances publiques ! Manifestement pour soutenir la création d'une carrière en zone Natura 2000, il n'y a pour nos élus aucun problème de financement qui ne saurait se résoudre !

